



La séance ordinaire du conseil communautaire de la Communauté de communes Arnon Boischaut Cher aura lieu le :

**Mercredi 10 décembre 2025 à 19 h 00 à Venesmes
Salle polyvalente – 6 place de la mairie**

Le président, Dominique BURLAUD

Ordre du jour

Délibérations

1. Vote des tarifs 2026 de l'assainissement collectif en délégation de service public
2. Admission en non valeurs - budget annexe ordures ménagères
3. Attribution de fonds de concours de voirie aux communes membres
4. Ouvrage d'art d'Effes à Corquoy : demande de subvention au titre de la DETR 2026 et du Programme National Ponts
5. Culture : attribution de subvention
6. Refonte du site internet de la communauté de communes : attribution de marché
7. Office de Tourisme à Lignières : convention pluriannuelle d'objectifs 2026-2028 – autorisation au président aux fins de signature
8. Convention de mise à disposition d'un agent fonctionnaire à l'Office de Tourisme de Lignières : autorisation au président aux fins de signature
9. EJ : Contrat d'Engagement Educatif pour l'année 2026 (CEE)
10. EJ : Tarifs du séjour à Bruxelles
11. EJ : Convention annuelle d'objectifs 2026 « Relais petite enfance » avec l'ACEPP18 : autorisation au président aux fins de signature
12. PEP-PAPI : avenant n°1 au programme - autorisation au président aux fins de signature
13. Contrat Opérationnel de Mobilité du bassin Berry Saint-Amandois 2025-2031 : autorisation au président aux fins de signature

Questions diverses

Châteauneuf-sur-Cher, le 3 décembre 2025